

MAGAZINE
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU THOUARSAIS
N°19 AVRIL 2023

TERRITOIRE

Pages 8 à 11

Biodiversité en Thouarsais

Préserver un patrimoine fragile

Copyright © Axel Martin



Le 19/01/2023

DEMOS à l'heure du Brésil

Sous l'égide de la Philharmonie de Paris, le Conservatoire Tyndo a accueilli en Thouarsais, du 19 au 28 janvier, trois représentants musicaux de Guri, projet éducatif musical et social implanté dans l'Etat de Saõ Paulo. Un partage d'expérience très riche, à travers la découverte de l'Orchestre Dèmos Thouarsais et de l'Orchestre Symphonique des Jeunes Thouarsais. Une rencontre franco-brésilienne d'exception !



Le 18/12/2022

Les Bassins du Thouet

Après les animations de cet hiver, profitez de toutes les activités des Bassins du Thouet, avec la réouverture du bassin nordique, le fitness, l'aquagym, l'aquabike, ainsi que de la piscine de proximité de St-Varent !

Plus d'infos sur : bassins-du-thouet.fr et page facebook des Bassins du Thouet.



25/02/2023

Le Thouarsais au Salon International de l'Agriculture

Pour la première fois, les viticulteurs du Thouarsais ont participé au Salon de l'Agriculture de Paris du 25 février au 5 mars, sous la bannière de la Route des Vins Thouarsais portée par la Maison du Thouarsais, avec le soutien du Département des Deux-Sèvres.



Le 25/01/2023

Vœux aux acteurs économiques

Après trois ans d'interruption, La Communauté de Communes accueillait à la salle socio-culturelle de Sainte-Radegonde les acteurs économiques du territoire et les partenaires institutionnels de la collectivité pour la traditionnelle cérémonie des vœux. L'occasion de mettre en avant la politique d'attractivité de l'intercommunalité et la dynamique économique du territoire.



Le 17/02/2023

Hommage à André Béville

Un an après la disparition d'André Béville, 1^{er} vice-Président de la Communauté de Communes, en charge des ressources humaines, des moyens généraux et des partenaires extérieurs, Maire de Saint-Jean-de-Thouars, le Thouars Cyclo Tourisme et la collectivité lui ont rendu hommage en apposant une plaque à son nom sur le local du club, 26, boulevard Thiers, à Thouars, en présence de plus de 150 personnes.

ÉDITORIAL



« Concilier activités humaines et protection de la biodiversité »

La guerre en Ukraine et ses répercussions sur le plan international nous impactent directement, entraînant une hausse des coûts de l'énergie et une crise inflationniste qui pèsent sur les plus fragiles et les plus précaires, mais aussi sur les finances des collectivités.

La Communauté de Communes a intégré ces contraintes dans le budget 2023 adopté le 7 mars dernier. La maîtrise de la situation budgétaire et la mise en œuvre d'un plan de sobriété énergétique nous permettront de poursuivre la réalisation de nos projets, sans augmenter la fiscalité des ménages.

Parmi nos priorités figurent la nouvelle médiathèque de Thouars, les aménagements des zones d'activité économique, la construction d'une déchèterie à Saint-Varent, le futur éco-camping ou encore l'extension du Pôle Santé de Thouars, traduisant la volonté de la collectivité de conforter le réseau des professionnels de santé sur le territoire.

Le changement climatique et l'accélération de la disparition des espèces font également partie des crises mondiales auxquelles nous devons nous adapter. Concilier activités humaines et protection de la biodiversité, c'est le défi que nous avons à relever, par un changement de nos habitudes de consommation, en privilégiant les circuits courts, et la préservation d'un environnement de plus en plus fragile.

La sauvegarde de la biodiversité se joue à l'échelle des communes et de leurs habitants. Dans le Thouarsais, cette politique est portée par la Communauté de Communes, avec le projet « Préservons les espaces naturels « extra » ordinaires » et la démarche de classement de la Vallée du Pressoir en Réserve Naturelle Régionale.

C'est un engagement fort que je vous invite à partager et j'espère vous voir nombreux à l'inauguration du sentier de découverte des Petits Sablons le 26 mai !

Bernard PAINEAU
Président de la Communauté
de Communes du Thouarsais



SOMMAIRE

P. 4 à 7 ACTUALITES

**Les grandes orientations
du budget 2023**

Covoiturage, mode d'emploi

Le service T'velos

Plan de marchabilité

Grande enquête mobilité

**Deux accompagnatrices
pour les gens du voyage**

**Le Pôle santé de Thouars
s'agrandit**

P. 8 à 11 DOSSIER

**Biodiversité :
préserver un patrimoine fragile**

P. 12 GRAND ANGLE

**« Les courts-circuiteurs » :
du paysan au consommateur**

P. 13 TES TRESORS

Bienvenue à Val-en-Vignes

P. 14 BLOC-NOTE

P. 15 PREVENTION DES DECHETS

P.16 AGENDA

Directeur de la publication :

Bernard Paineau

Rédaction :

Service communication/CCT

Crédits photos : CCT, Freepik,

Flaticon, Pexels, iStock

Couverture - ©Pascal Beltrami -

La Vélo Francette®

© Atelier Cambium Deshou-

lières Jeanneau Architectes

- RUA

Maquette : RC2C La Rochelle

Mise en page : CCT

Impression : Imprimerie Mace

Diffusion : Express Diffusion -

19 000 ex.

N° ISSN : 2552-4933

Contact Territoire :

Service Communication

Hôtel des Communes

4 rue de la Trémoille

79 100 THOUARS

Tél. : 05 49 66 77 00



budget DÉCHETS MÉNAGERS

Fonctionnement : **4 392 506 €**

Investissement : **2 961 241 €**

Déchèterie Sainte-Gemme : **1 980 000 €**



Une nouvelle déchèterie à Sainte-Gemme

La Communauté de Communes a programmé la réalisation d'une nouvelle déchèterie, sur un site localisé entre Sainte-Gemme et Saint-Varent. Ce projet permettra de mieux valoriser les filières de traitement et comportera une forte composante environnementale. Il comprendra plusieurs zones : « GRAVATS », « DÉCHETS VERTS », « BOIS » AVEC PLATEFORME DE BROUAGE. Les travaux commenceront au premier trimestre 2023, avec une ouverture programmée début 2024.

budget ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

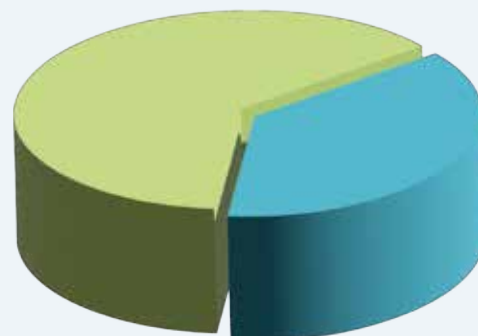
Fonctionnement : **2 689 468 €**

Investissement : **4 492 000 €**

Réhabilitation réseaux : **1 515 000 €**

Réhabilitation poste de refoulement : **1 150 000 €**

Réhabilitation Station d'Épuration d'Eaux Usées
Sainte-Verge : **1 000 000 €**



budget CIAS

(Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Maintien à domicile : **3 526 111 €**

Petite enfance : **1 875 300 €**

Hébergements pour personnes âgées : **392 152 €**

Volet économique

Afin d'accompagner le développement de l'activité des entreprises et de renforcer l'attractivité du territoire, la collectivité poursuit ses investissements sur les Zones d'Activités Economiques communautaires : aménagements de voirie programmés à Sainte-Verge, au Grand Rosé, sur le parking de Talencia 2 et à la Croix d'Ingand ; achat et aménagement d'un atelier relais au Petit Rosé, étude pour l'aménagement d'une nouvelle zone Talencia 3.

Les grandes orientations du budget 2023

Le budget adopté par le Conseil Communautaire le 7 mars dernier s'inscrit dans la continuité du Pacte Financier et Fiscal, feuille de route de la collectivité sur la période 2022-2026.

Ses orientations lui permettent de maintenir une situation financière saine afin d'absorber le choc financier des dépenses énergétiques, sans augmentation de la fiscalité des ménages. 500 000 euros de dépenses supplémentaires liées aux fluides ont ainsi été budgétées, couplées avec la poursuite du **plan de sobriété** engagé en 2022.

Grâce à cette politique de maîtrise budgétaire, l'intercommunalité poursuivra son programme d'investissements structurants (médiathèque, extension du Pôle Santé de Thouars, **réalisation d'un éco-camping à Thouars**, rénovation des zones d'activité économique...).

La création de services communs avec la Ville de Thouars va se renforcer en 2023 afin d'élargir le potentiel et le champ d'action de la collectivité.

budget PRINCIPAL

Fonctionnement : **20 717 935 €**

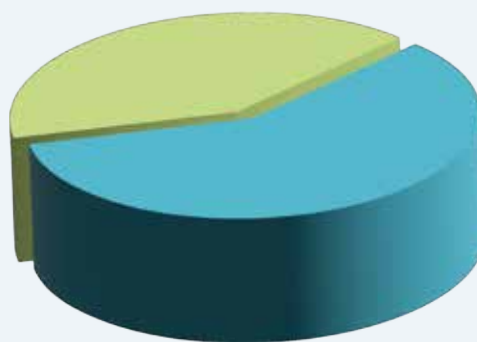
Investissement : **14 196 950 €**

Médiathèque : **1 400 000 €**

Extension pôle santé : **1 700 000 €**

Plan vélo : **1 350 000 €**

Voirie ZAE : **1 090 000 €**



Un plan de sobriété

La France a connu en 2022 une tension sur le marché de l'énergie liée à la situation géopolitique avec la Russie et une disponibilité du parc nucléaire au plus bas. Ce contexte a eu pour conséquence une augmentation des prix du gaz et de l'électricité. Le budget lié à l'énergie est passé pour notre collectivité de **256 000 € en 2021 à 397 600 € en 2022**.

En 2023, le budget lié à l'énergie devrait encore augmenter et ce, malgré les aides de l'État.

Avant même la crise actuelle, la collectivité était engagée dans une démarche de transition énergétique à travers le programme TEPOS (Territoire à Energie POSitive), renforcée par un «Plan de sobriété» au cours de l'année 2022. Ainsi, les actions réalisées, comme la fermeture du bassin nordique des Bassins du Thouet de novembre à février ou encore l'optimisation du chauffage dans les bâtiments publics avec des périodes de chauffage resserrées de novembre à février et l'abaissement des températures à 16° dans les gymnases et à 19° dans les bâtiments administratifs ont permis une baisse des consommations de gaz de 30% entre 2021 et 2022.

... une baisse des consommations de gaz de 30%

Un éco-camping au bord du Thouet

L'actuel camping municipal de Thouars est niché au pied des remparts, le long du Thouet, sur le passage de la Vélo Francette (V47) et de ses 10.000 cyclotouristes annuels. A la suite d'une étude de faisabilité cofinancée par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'intercommunalité a pour projet de le requalifier dans une logique d'excellence écotouristique, comprenant des hébergements légers pour les cyclotouristes, des aires de camping-cars et la construction de 5 logements insolites à flanc de côteau. Cette rénovation exemplaire, à proximité immédiate de la Vallée du Pressoir et du Parc Imbert (parc botanique classé), fera du camping un marqueur de l'identité écotouristique du Thouarsais : un patrimoine riche, le sens de l'hospitalité, une nature accessible et préservée.

ACTUALITÉS

Covoiturage, mode d'emploi

Le covoiturage s'impose petit à petit dans les usages des français pour leurs déplacements longue distance. Ce n'est pas encore le cas pour les déplacements du quotidien, où le recours à la voiture individuelle reste prioritaire. Au regard de la crise climatique et énergétique, le potentiel de développement du covoiturage est important. Plusieurs dispositifs peuvent vous aider à passer le cap !

Faire du covoiturage une solution de transport en commun

Au même titre qu'un trajet en bus ou en train, le covoiturage doit apparaître comme une solution fiable, souple et adaptée. C'est pourquoi Modalis, la plateforme de mobilité de la Région Nouvelle-Aquitaine, intègre l'ensemble des offres de covoiturage au sein de son calculateur d'itinéraires. Dès qu'un usager recherche un itinéraire, de nombreuses propositions permettent aux utilisatrices et utilisateurs de Modalis de simplifier leurs déplacements en passant directement par la plateforme régionale ou bien en accédant aux annonces des plateformes privées.

Plan national covoiturage : Un bonus covoiturage 100€

À partir du 1^{er} janvier 2023, les conducteurs qui modifient leurs habitudes pour partager leur véhicule lors de leurs déplacements quotidiens se verront attribuer une prime covoiturage de 100€. Cette prime est remise en deux temps, via les plateformes de covoiturage, sous la forme d'un versement progressif :

- > 25€ versés dans un délai de trois mois après le premier covoiturage ;
- > Le reste, 75€, versé dans un délai de trois mois également, à la suite du 10^e trajet.

La Communauté de Communes du Thouarsais s'engage pour le développement des carburants alternatifs. Elle soutient le projet de Séolis Mobilité qui ouvrira prochainement une station de BioGNV, rue du Tumulus à Thouars.

Le BioGNV est la version renouvelable du GNV (gaz naturel véhicule).

C'est un carburant issu de la méthanisation aussi bien pour des poids-lourds que des voitures. Il est plus écologique (-80% de CO₂ par rapport au diesel, -93% de particules).

Elle sera accessible 24h/24h et 7j/7 pour les transporteurs comme pour les habitants.

Le paiement s'effectuera par carte bancaire comme pour une station classique.

OUVERTURE STATION BIOGNV

Carburant issu de la méthanisation



Tarifs T'Vélos

Durée	Vélo	Vélo à assistance électrique
1/2 journée	5€	8€
Journée	8€	13€
Semaine	15€	25€
Mois	30€	50€



Le Service T'Vélos

La Communauté de Communes propose la location de vélos et de vélos à assistance électrique via 6 partenaires. Vous pouvez appeler le partenaire le plus proche de chez vous pour vérifier la disponibilité des vélos avant de le réserver :

- Epicerie COOP à Mauzé-Thouarsais
- Epicerie La Tiendita à St-Martin-de-Sanzay
- Le Centre Socioculturel du Thouarsais à Thouars
- Oiron Garage à Oiron
- Au Panier Saint-Varentais à Saint-Varent
- Base de Loisirs Adillons Vacances à Luché-Thouarsais



«DES PETITES BORNES POUR DE GRANDS EFFETS»

Plan de Marchabilité

Afin de favoriser la pratique de la marche, la Communauté de Communes, en partenariat avec les communes de Thouars et de Saint-Varent, a développé un plan de marchabilité. Des bornes piétonnes ont été installées dans ces deux communes. Elles permettent en un coup d'œil de connaître le temps de trajet à pied, en minutes, vers les principaux équipements. Ces bornes ludiques sont un moyen de se rendre compte que la majorité des bâtiments sont accessibles rapidement à pied. Une manière agréable, sportive et écologique de se déplacer en ville à l'heure où les impacts de la sédentarité notamment sur les plus jeunes sont alarmants (surpoids, obésité, risques cardiaques...).

Grande enquête mobilité

La Communauté de Communes du Thouarsais souhaite connaître et comprendre les habitudes de déplacements de la population (habitants et salariés) sur son territoire.

Pour répondre à cette enquête, un questionnaire réservé aux plus de 15 ans est à votre disposition sur le site thouars-communaute.fr ou à partir du QRcode ci-contre. Vos réponses serviront à identifier les enjeux et besoins en matière de mobilité, afin de proposer des solutions innovantes et adaptées à notre territoire et à chacun des publics.

N'hésitez pas à en parler autour de vous (amis, famille, collègues de travail...)



La Communauté de Communes du Thouarsais souhaite connaître et comprendre les habitudes de déplacements de la population sur son territoire.



Camille Chollet et Dahana Soullard dans leur bureau thouarsais

Deux accompagnatrices pour les gens du voyage

L'accompagnement des gens du voyage s'inscrit dans le cadre d'une convention entre l'État, le Département des Deux-Sèvres, le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes du Thouarsais, le CIAS de Parthenay Gâtine et l'Agglo2B. La coordination de l'accompagnement social est faite par le CIAS du Thouarsais pour tout le Nord du Département.



Agents du CIAS thouarsais, Camille Chollet et Dahana Soullard exercent les missions d'accompagnatrices socioprofessionnelles des gens du voyage. Elles interviennent pour les personnes résidant sur les aires d'accueil

ainsi que celles souhaitant être accompagnées et faisant partie de la communauté des GDV. Ceci représente 511 personnes accompagnées en 2022.

Leur périmètre d'action est partagé en deux secteurs : Thouars, Parthenay Gâtine pour Camille et le Bocage Bressuirais pour Dahana.

Elles alternent les permanences sur les aires d'accueil et dans les CCAS de Thouars, Parthenay et Bressuire : « *Sur les aires, nous sommes présentes dans le local administratif et nous recevons un maximum de personnes ; au niveau des CCAS, nous traitons les demandes qui exigent plus de temps ou de la confidentialité* ».

« *Nous proposons un accompagnement global, individuel et collectif qui va de l'aide aux démarches administratives à des actions en matière de santé, d'alimentation, d'insertion professionnelle, en passant par l'apprentissage de la lecture et de l'écriture* ».

Les accompagnatrices travaillent en partenariat avec les associations locales, comme « être et savoirs », les missions locales...

Elles ont également un rôle de médiation entre les gens du voyage, les administrations et les élus et participent à la réflexion sur la création, la réhabilitation et le fonctionnement des lieux d'accueil :

« *L'objectif est le développement de l'autonomie des GDV. C'est un travail très enrichissant, qui nous permet d'aborder de nombreux domaines : la santé, la justice, l'habitat, l'éducation...* »



Le Pôle santé de Thouars s'agrandit



Ouvert en 2015, le Pôle Santé de Thouars est porté par l'Association des professionnels de santé du Thouarsais pour le Maintien de l'offre de soins et l'Amélioration des conditions d'exercice des soignants du Thouarsais (AMAT) et la Communauté de Communes du Thouarsais.

Afin de répondre aux besoins des professionnels de santé et des habitants, la collectivité a programmé une extension des locaux situés au 16, rue Danton, dont elle est propriétaire.

Une nouvelle aile, dont l'architecture est conçue en harmonie avec le bâtiment existant, sera construite sur une surface de 468 m². Au rez de chaussée, seront réalisés 1 salle de réunion, 4 bureaux, un local stockage, un local ménage, des sanitaires et un hall d'entrée.

Le 1^{er} étage abritera 6 cabinets de consultations, 1 accueil, 2 espaces d'attente, des sanitaires et un local ménage. Les locaux techniques seront installés sur la toiture, dans l'esprit du bâtiment existant. L'accès actuel, côté rue Danton, sera conservé. Un projet d'ombrières générant de l'énergie photovoltaïque est également à l'étude sur le parking.

Le projet, d'un montant de **1 710 000€**, bénéficiera d'un financement de l'État à hauteur de **400 000€**, de la Région pour **200 000€** et du Département pour **50 000€**. Les appels d'offres sont en cours. Les travaux devraient commencer en juillet 2023 pour une fin de chantier programmée en avril 2024.





Biodiversité : préserver un patrimoine fragile

La Communauté de Communes s'est dotée il y a presque 30 ans d'un service dédié aux enjeux de la biodiversité et des espaces naturels. Aujourd'hui, face aux dégradations de l'environnement, au déclin des espèces ou encore aux changements climatiques, de nouveaux projets émergent au sein du territoire pour préserver un patrimoine naturel fragile : la gestion de quatre Espaces Naturels Sensibles, la création d'une Réserve Naturelle Régionale, une meilleure prise en compte de la biodiversité dans notre quotidien et de nombreuses sorties nature toute l'année.

Gagée de Bohême ←
Vallée du Pressoir



Rencontre avec le naturaliste Mathieu Boullant

Mathieu Boullant est naturaliste et bénévole chez Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE), association de protection de l'environnement et partenaire du service Biodiversité, Espaces Naturels de la Communauté de Communes du Thouarsais.

Tu es naturaliste, comment est née cette passion pour la nature ?

J'ai passé mon enfance dans la campagne. J'aimais observer, comprendre et j'étais émerveillé par la diversité de la nature. Les insectes et notamment les papillons de jour, m'ont très vite passionné. Par la suite, je me suis intéressé aux fossiles, à la mycologie puis à la botanique. Je me suis mis à la photographie naturaliste, au début dans un but d'identification des espèces, puis j'ai pris conscience qu'elle permettait une nouvelle approche plus artistique, empreinte d'émotions.

Quels sont tes missions en tant que bénévole de DSNE ?

L'association de DSNE a pour objectif l'étude et la préservation de la nature afin de connaître, protéger et sensibiliser à l'environnement. Pour ma part, j'aide à des inventaires naturalistes et j'anime des sorties nature. C'est notamment dans ce cadre que je coanime avec le service biodiversité, des sorties nature dans la Vallée du Pressoir. La dernière a eu lieu au mois de février, en compagnie d'une vingtaine de personnes, pour présenter la Gagée de Bohême, plante pionnière des dalles rocheuses. Outre la sensibilisation, ces balades sont aussi un espace de découverte, d'échanges, d'authenticité et de bien-être.



La Vallée du Pressoir est un site naturel remarquable du Thouarsais, que t'inspire ce lieu ?

C'est un site riche dans ses contrastes, en particulier d'un point de vue géologique, entre granit et calcaire. Les milieux y sont divers et variés et abritent donc une grande biodiversité. C'est un lieu unique dans le Thouarsais qui, sur si peu d'espace, présente une grande richesse biologique ! C'est aussi pour moi un lieu propice à l'évasion, au repos de l'esprit et à l'imagination.

Espace Naturel Sensible, la Vallée du Pressoir va être classée comme Réserve Naturelle Régionale d'ici 2024, que penses-tu de ce projet ?

C'est un signal fort en faveur de la protection de la nature. A l'heure où la biodiversité s'effondre, ce classement en réserve prend tout son sens. C'est également une reconnaissance de l'investissement de nombreux naturalistes et des actions de gestion menées par la collectivité. Tout ce que l'on connaît aujourd'hui sur la Vallée du Pressoir, c'est grâce à ce travail collectif. Nous devons composer avec la nature et non nous y opposer. La nature n'est pas un service à exploiter, elle fait partie de nous, nous y sommes connectés. Sa préservation est plus que jamais une priorité.



À la découverte des Petits Sablons

Situé sur le bord du Thouet à Saint-Jacques-de-Thouars, l'Espace Naturel Sensible (ENS) des Petits Sablons va bientôt être doté de plusieurs panneaux d'interprétation le long du sentier de découverte.

Vous pourrez ainsi apprécier ce site avec un œil nouveau et averti de toute la richesse écologique présente sur place. Une boucle à pied d'environ 1 km, avec quelques passages parfois abrupts, vous permettra d'apprendre à connaître des habitats d'intérêt comme les pelouses, la ripisylve* en bord du Thouet, le vallon entre les deux coteaux et le cortège des vieux arbres, véritables hôtes à biodiversité.

Deux panneaux d'accueil seront présents aux deux entrées possibles du site, vous présentant son histoire, ses enjeux, sa gestion et sa réglementation, permettant d'adopter un comportement respectueux contribuant à sa préservation.

*Végétation installée sur la berge d'un cours d'eau

Nous vous attendons nombreux lors de l'**inauguration du sentier de découverte** qui aura lieu le **vendredi 26 mai** à partir de 17h30 pour des visites guidées.

La Communauté de Communes du Thouarsais gère également deux autres ENS, en plus de la Vallée du Pressoir et des Petits Sablons, où la visite libre ou guidée est possible toute l'année via des sentiers pédestres :

- **l'ENS du Coteau et prairie du Châtelier, à Missé, au lieu-dit Le Châtelier ;**
- **l'ENS les Éboulis, à Massais, au cœur de la zone Natura 2000 « La Vallée de l'Argenton ».**





Prairie de fauche et haie bocagère avec une gestion préservant la biodiversité © Axel Martin

Concilier biodiversité et activités humaines

Financé par la Région Nouvelle-Aquitaine grâce à l'appel à projet «Nature et Transitions», le projet «Préservez les espaces naturels «extra» ordinaires du Thouarsais» se donne pour objectif d'accompagner les collectivités vers une meilleure prise en compte de la biodiversité et de la Trame Verte et Bleue* dans leurs projets.

Comment vivre en harmonie avec la nature plutôt que contre elle : à travers les actions du projet, chacun est invité à se questionner sur sa relation à la nature au quotidien. Des plantations de haies, des restaurations et créations de mares seront effectuées afin de mettre en place ou de rétablir des corridors écologiques*. Ces actions visent à répondre aux objectifs de la Trame Verte et Bleue, concept qu'il est essentiel de prendre en compte aujourd'hui dans l'aménagement des territoires pour concilier biodiversité et activités humaines.

Des inventaires naturalistes

Les temps de sensibilisation représenteront une part importante du projet. De nombreuses sorties nature, des chantiers participatifs et des ateliers de construction de nichoirs et gîtes à chauves-souris seront proposés dès cette année aux habitants (*calendrier p.11*). Les agents des communes engagées suivront également des formations sur la gestion écologique des espaces verts, afin d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans leur entretien. Enfin, la réalisation d'inventaires naturalistes est l'une des étapes importantes du projet. Ils consistent à recenser les espèces animales et végétales des sites communaux afin de proposer une gestion adaptée à l'utilisation du site, tout en prenant en compte les enjeux faunistiques et floristiques. Ils seront mis en œuvre dès le printemps 2023 par Deux-Sèvres Nature Environnement, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres et le service Biodiversité de la Communauté de Communes.

En chiffres :

14
collectivités

285 985 €
de subvention de la Région
Nouvelle-Aquitaine

420 hectares
bénéficiant d'inventaires
naturalistes

*Trame Verte et Bleue : démarche qui vise à maintenir et reconstituer un réseau de corridors écologiques pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, circuler, s'alimenter, se reproduire et ainsi assurer leur cycle de vie.

*Corridors écologiques : couloirs naturels assurant des connexions entre des réservoirs de biodiversité permettant le déplacement des espèces et l'accomplissement de leur cycle de vie.

SOS Serpent

« L'appel, pas la pelle »

En vous promenant dans votre jardin, vous pouvez être amenés à croiser un serpent. Que ce soit en ville ou à la campagne, c'est tout à fait normal et cela ne doit pas être source d'inquiétude. Problème, vous en avez une peur bleue... Alors que faire ?

Avant toute chose, sachez que ce sont des espèces protégées. Il est donc interdit de les détruire, de les manipuler ou de les déplacer.

Vous pouvez faire appel au service SOS Serpent, dont le service biodiversité de la Communauté de Communes est une antenne relais, sous la coordination de Deux-Sèvres Nature Environnement. Ce dispositif a pour objectif de vous rassurer et de vous conseiller sur l'attitude à adopter en cas de rencontre avec un reptile.

Pourquoi les protéger ?

Comme toutes les autres espèces, les serpents ont leur place et leur rôle dans l'écosystème. Ils sont par exemple prédateurs de micromammifères parfois responsables de dégâts dans les cultures et les jardins. C'est un indicateur de la bonne qualité de l'écosystème. Dans l'imaginaire collectif, de nombreuses idées reçues collent aux écailles des serpents, leur donnant mauvaise réputation. Pourtant, les serpents nous voient comme des prédateurs et les cas de morsures sur les hommes sont simplement un mécanisme de défense de ce qu'ils perçoivent comme une agression (leur marcher dessus, essayer de les attraper...). Vous viendrait-il à l'idée d'attraper un hérisson à pleines mains ? Il suffit de les laisser tranquilles et ils partiront d'eux-mêmes. En France, 1 décès par an concerne une morsure de vipère. Alors n'oubliez pas « L'APPEL, pas la pelle ! »

L'APPEL, PAS LA PELLE !!



© Marion JUFFROY

Antenne SOS Serpent 79

Deux-Sèvres Nature Environnement

05 49 73 37 36

william.cheyrezy@dne.org

Pourquoi préserver la biodiversité ?

C'est une question que vous vous êtes peut-être déjà posée : pourquoi préserver la biodiversité ?

Tout simplement parce que nous en avons besoin. La nature nous rend de nombreux services indispensables : pollinisation, régulation du climat, séquestration de CO₂, etc.

Toutes ces raisons incitent les collectivités du territoire à agir et mettre en place une gestion différenciée de leurs espaces verts. Cela consiste, par exemple, à limiter les interventions dans les parcs ou jardins en ne fauchant l'herbe qu'une seule fois dans l'année, à l'automne, une fois le cycle biologique des plantes terminé. Ces mesures ont de nombreux bénéfices comme :

- l'augmentation de la richesse écologique (lieu de vie des insectes pollinisateurs et auxiliaires du jardin, des hérissons, des oiseaux, etc.) ;
- le maintien de l'humidité du sol et l'apport de fraîcheur, appréciable face au changement climatique actuel ;
- la diminution du temps et du coût d'entretien des espaces verts (économies de carburant et d'eau) ;
- l'amélioration du cadre de vie.

Pour autant, il ne faut pas associer ces herbes hautes à une absence d'entretien ou un abandon de l'espace. Il s'agit simplement de concilier l'usage d'un site et la préservation de la nature. Pourquoi tondre la totalité d'un gazon quand on en utilise que la moitié ?

Vous aussi, dédiez quelques mètres carrés de votre jardin aux « herbes folles », la nature vous remerciera. Contrairement aux croyances populaires, ce n'est pas « sale » et ça n'attire pas non plus les vipères ou les « bêtes » ! Vous aurez ainsi tout le loisir de pouvoir contempler : papillons, coccinelles, mantes religieuses et même de belles orchidées sauvages !

Des caméras dans la nature

Fouine, blaireau, renard, genette... autant d'animaux dont on entend parler sans pour autant les voir. Et pour cause, ce sont des mammifères principalement nocturnes. Outre l'observation d'indices tels que les crottes, empreintes ou terriers qui signalent leur présence, il peut parfois être utile d'avoir recours à une autre méthode : la pose de caméra-piège.

Cette caméra va se déclencher à la détection d'un mouvement comme le passage d'un animal par exemple. Elle permet donc d'identifier assez rapidement la présence d'espèces d'ordinaire discrètes. Elle a ainsi permis la découverte de la genette et du castor sur certains coteaux boisés au bord du Thouaret !

Retrouvez les vidéos sur le site thouars-communaute.fr



Vos prochains RENDEZ-VOUS NATURE !

Toute l'année, le service Biodiversité, Eau, Espaces Naturels (BEEN) et ses partenaires vous proposent des sorties nature gratuites.

SAMEDI 8 AVRIL	à 9h00	
<i>C'est le printemps, les oiseaux chantent, apprenez à les reconnaître avec le GODS</i>		
Butte de MONCOUÉ (46.931923, -0.129778)		
VENDREDI 21 AVRIL	à 20h30	
<i>Les amphibiens du parc du Patis</i>		
SAINTE-VERGE, Salle Alcide d'Orbigny		
SAMEDI 22 AVRIL	à 9h30	
<i>Les orchidées de la Vallée du Pressoir</i>		
Parking Cascade (46.970571, -0.253030)		
MERCREDI 17 MAI	à 14h00	
<i>Atelier construction de gîtes à chauves-souris</i>		
TOURTENAY		
SAMEDI 20 MAI	à 9h30	
<i>Rallye ornitho</i>		
Mairie de CERSAY		
MERCREDI 24 MAI	à 14h00	
<i>Atelier construction de gîtes à chauves-souris</i>		
place du cinéma de THOUARS		
VENDREDI 26 MAI	à 17h30	
<i>Inauguration du sentier de découverte de l'ENS Coteau des Petits Sablons</i>		
Parking des Petits Sablons (46.974030, -0.223163)		
SAMEDI 27 MAI	à 9h30	
<i>La nature en ville</i>		
Parking Anne Desrays THOUARS		
MERCREDI 31 MAI	à 14h00	
<i>Atelier construction de gîtes à chauves-souris</i>		
Chemin des peupliers, PAS-DE-JEU		
SAMEDI 10 JUIN	à 20h00	
<i>La nuit des papillons</i>		
Parking Cascade (46.970571, -0.253030)		
SAMEDI 17 JUIN	à 14h30	
<i>La flore des milieux secs</i>		
Mairie de SAINT-GÉNÉROUX		
SAMEDI 24 JUIN	à 9h30	
<i>À l'écoute des oiseaux de la Vallée du Pressoir</i>		
Parking Cascade (46.970571, -0.253030)		
Sur inscription* : auprès de la Maison du Thouarsais au 05 49 66 17 68		



« Les courts-circuiteurs » : du paysan au consommateur

Tous les jeudis soir, les « courts-circuiteurs » ont rendez-vous pour la distribution sous le préau de la salle des Maligrettes

L'AMAP de Thouars regroupe une quinzaine de paysans qui approvisionnent plus de 80 familles en produits bios et de saison.

Créée en juillet 2008, l'Association Pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Thouars a vu le jour avec l'appui du Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural Haut Bocage de Mauléon.

Porté par une poignée de militants et de paysans, le projet s'est concrétisé après une année de réflexion et de rencontres : « autour d'un maraîcher et d'un paysan boulanger qui ont pu réaliser leurs installations, un certain nombre de producteurs nous ont rejoints ». Le cercle s'est élargi selon les besoins, afin de compléter la gamme des produits proposés : légumes, pains, œufs, produits laitiers, viandes (bœuf, volailles, porc, agneau), miel, pâtes, bières, fruits, huiles, plantes aromatiques...

En 2012, l'AMAP thouarsaise devient les Courts-Circuiteurs : « nous voulions afficher notre volonté de nous démarquer des circuits traditionnels ». Les adhérents versent une cotisation de 10 euros qui permet l'accès à tous les contrats. Ils bénéficient par ailleurs d'un choix de produits sur la plateforme cagette.net. L'association organise également des animations : concert annuel, repas d'été, ateliers et visites de fermes. Mouvement citoyen, l'association est représentée par un bureau baptisé « collège solidaire » réunissant producteurs et consommateurs : « L'AMAP n'est pas seulement un endroit où trouver des produits frais et naturels, c'est aussi un lieu d'échanges qui reconnecte le citadin aux règles de la nature, aux contraintes agricoles et aux enjeux environnementaux ».

+ D'INFOS

Julien Gautier : **06 25 64 39 15**
 courts-circuiteurs@netcourrier.com
<http://app.cagette.net/group/16792>

Qu'est qu'une AMAP ?

« Une AMAP est un partenariat entre un groupe de citoyens et un, ou plusieurs paysans, avec pour objectif de favoriser une agriculture paysanne et biologique en circuit court. Les AMAP n'appliquent pas de marge sur les produits, ce qui permet aux adhérents d'accéder à des produits de qualité et aux paysans de vivre dignement de leurs productions ».

Des plantes bio à Saint-Léger de Montbrun

Productrice de plantes aromatiques et médicinales à Saint-Léger-de-Montbrun, Claire Gentil-Epineau, est adhérente de l'AMAP de Thouars. Elle exploite 3 hectares de terre en agriculture biologique : « J'étais chimiste à Strasbourg quand j'ai rencontré mon conjoint, originaire de Daymé ». Installée dans le Thouarsais, Claire a repris des terres familiales : « Je me suis reconvertie et j'ai obtenu mon brevet de responsable d'exploitation agricole ». Depuis 2015, elle cultive une vingtaine d'espèces (mélisse, menthe, mauve, radis noirs, sarriette, origan, lavande...) : « Ce qui m'intéresse, c'est la culture. J'ai beaucoup de plantes pérennes, et à la sortie de l'hiver, il y a un important travail de désherbage à réaliser ». C'est une activité très physique et très prenante, avec des pics saisonniers de 70h par semaine : « on enchaîne enherbement, désherbage, récolte. Quand ça finit d'un côté, ça recommence de l'autre ! ». Une partie de la production est vendue à des grossistes. Les mois d'hiver sont consacrés à la transformation des plantes en tisanes, commercialisées en circuits courts : épiceries locales, magasins bio et à l'AMAP de Thouars...



Une culture de plein champ

« Notre priorité c'est la jeunesse »

Bienvenue à Val-en-Vignes

Située au nord-ouest du territoire, la commune nouvelle de Val-en-Vignes a vu le jour le 1^{er} janvier 2017. Elle réunit les anciennes communes de Bouillé-Saint-Paul, Cersay, Massais et Saint-Pierre-à-Champ, soit un total de 2035 habitants.

La commune se caractérise par le dynamisme de son activité économique et commerciale. L'entreprise spécialisée dans la litière pour chat installée à Cersay est notamment en plein développement. Premier parc d'attraction du département avec 100 000 visiteurs par an, le Parc de la Vallée, à Massais, emploie une dizaine de salariés permanents et représente un vivier d'emplois saisonniers pour les jeunes.

Au cœur de Bouillé-Saint-Paul, le restaurant, géré par un couple de Massais, appartient à la commune qui l'a racheté tout équipé en mai 2022. A proximité, un distributeur de pain frais est alimenté par la boulangère de Cersay.

La commune nouvelle compte trois écoles, de la maternelle au cours élémentaire, à Cersay, Bouillé-saint-Paul et Massais. Avec 45 associations, dont trois comités des fêtes, Val-en-Vignes ne manque pas d'animations.

A l'entrée du bourg de Massais, l'Espace Naturel Sensible « les éboulis de Massais » est très apprécié des adeptes de sport et de nature. Un itinéraire vélo fléché dans le cadre du plan vélo de l'intercommunalité, relie Massais à Saint-Pierre-à-Champ, en toute sécurité.

Les évènements

Festival « Bouillez » des arts de la rue, vendredi 7 et samedi 8 juillet, samedi 9 septembre, à Bouillé-Saint-Paul

Festival de musique vendredi 25 et samedi 26 août, organisé par l'association Solifestival.

Trois questions à Christophe Guillot, maire de Val-en-Vignes

Quelles seront les prochaines réalisations municipales ?

« Nous avons un projet de lotissement à Cersay, un autre à Massais et nous avons fait l'acquisition d'un terrain constructible à Saint-Pierre-à-Champ. A Bouillé-saint-Paul, nous mettons en vente trois maisons communales, afin de redynamiser le centre bourg.

Nous prévoyons la réfection du terrain de tennis de Massais ainsi que la destruction du garage. A Bouillé-Saint-Paul, nous avons un projet d'aire agrémentée d'œuvres, où l'on pourra pique-niquer et pratiquer des activités sportives .

Quelle est l'originalité du city stade de Val-en-Vignes ?

Nous avons souhaité créer un équipement en harmonie avec les œuvres d'art du festival de Bouillez, érigées à proximité. Il permet de pratiquer le foot, le tennis, le badminton et le basket avec des panneaux accessibles dès 3 ans. L'équipement est à disposition des écoles et des associations. Notre priorité c'est la jeunesse, il faut que les jeunes puissent se distraire. Après une inauguration qui a réuni la population en 2022, il est prévu d'y organiser tous les ans un temps convivial. Nous envisageons également de créer un jardin participatif dans son prolongement.



Christophe Guillot

Comment se positionne Val-en-Vignes dans le projet de route des vins ?

Avec cinq exploitations de Saint-Pierre-à-Champ médaillées aux différents concours, notre commune est reconnue pour la qualité de son vignoble d'appellation Saumur. Les viticulteurs sont partenaires de la

route des vins créée cette année par la Maison du Thouarsais. Un espace de médiation sur le thème de « L'homme et la vigne » sera réalisé sur un terrain aménagé par la commune.



Un homard dans l'Argenton !



L'anecdote est bien connue dans le Thouarsais mais l'endroit où elle s'est déroulée un peu moins. C'est à Massais, au lieu-dit du Moulin Bernard qu'a eu lieu le canular à l'origine du Duhomard.

En 1922, à l'issue d'une réunion de voyageurs de commerce bien arrosée, les amis d'un certain Emile Diacre profitent de son sommeil pour lui accrocher un homard cuit au bout de sa ligne. En hommage à cette prise insolite, il nomme Duhomard un apéritif de sa composition, encore produit de nos jours !





Cinéma le Kiosque : cap sur les 100 000 entrées en 2023 !

Depuis son ouverture le 29 septembre 2021, le cinéma Le Kiosque a comptabilisé 127 533 entrées (en date du mois de février 2023), franchissant la barre des 80 000 visiteurs en 2022, dans un contexte national de baisse de la fréquentation de 26% liée à la crise du COVID. Ce bilan est plutôt satisfaisant pour l'équipement thouarsais qui espère atteindre son objectif de 100 000 entrées par an en 2023, grâce à une belle programmation et à la fidélité des spectateurs.

Animé par des bénévoles passionnés, le ciné-club « citizen kiosk » présente ainsi le deuxième lundi de chaque mois un film choisi dans le catalogue de l'Agence Nationale pour le Développement du Cinéma (ADCR).

Le kiosque accueille des scolaires, dans le cadre du dispositif « École et cinéma » et avec le pass culture. Il organise également, en mars, le festival « Femmes en Résistance », mettant en avant des parcours de femmes. Enfin, il a su garder la fibre « art et essais » héritée du Familia, qui pourrait se traduire par une prochaine labellisation...

Plus d'infos > Retrouvez le Kiosque sur le site www.cinema-lekiosque.fr, sur facebook et sur instagram.



Aides à l'amélioration de l'habitat

L'opération de renouvellement urbain OPAH RU 2017-2023 est arrivée à échéance le 7 mars 2023. Au titre de sa politique de l'habitat, la collectivité entend prolonger ses actions visant l'amélioration du parc privé. Cela concerne notamment l'opération d'amélioration de l'habitat, qui propose un accompagnement technique et financier pour les ménages modestes et très modestes souhaitant réaliser des travaux de rénovation. Une étude pré-opérationnelle est en cours et va s'étendre jusqu'à l'été afin de définir le nouveau périmètre des aides apportées en faveur de l'amélioration de l'habitat.

La Maison du Thouarsais aux côtés des professionnels



L'Office de tourisme s'est engagé dans un ambitieux programme d'accompagnement des socioprofessionnels du tourisme. Gîtes, meublés de tourisme, chambres d'hôtes, restaurateurs, producteurs et sites de visites sont associés à des ateliers destinés à dynamiser leur activité, échanger sur leurs problématiques quotidiennes et découvrir toutes les facettes de leur territoire.

Un rendez-vous hebdomadaire leur est ainsi proposé. Parallèlement, Martin Cousseau, chargé d'animation et de réseau, rencontre chacun d'entre eux pour connaître son activité et prodiguer conseils et préconisations.

Pour participer au Club tourisme, contactez la Maison du Thouarsais au **05 49 66 17 65**, mcousseau@maisonduthouarsais.com

Mutuelle intercommunale



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale se mobilise pour la santé et le pouvoir d'achat des habitants du territoire en proposant une mutuelle intercommunale dans le cadre du dispositif Ma Commune Ma Santé porté par l'association ACTIOM.

- > des tarifs négociés et mutualisés au niveau national
- > une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations
- > le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins
- > ouverte à tous, y compris les bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (tout âge, toute situation, compatible fiscalité loi Madelin...)

Plus d'infos

05 64 10 00 48

www.macommunemasante.org

"Culture en Thouarsais", une nouvelle page sur Facebook



Abonnez-vous à la nouvelle page « Culture en Thouarsais » pour retrouver toute l'actualité culturelle du territoire : concert, spectacle, visite, lecture, théâtre, exposition, festival, musée etc.



Location gobelets réutilisables

Évènements festifs, privilégiez l'usage de gobelets réutilisables en contactant l'ESAT sur la ZAE de Louzy/Thouars au **05 49 66 67 93**.

Récupérez les gobelets, retournez ensuite les gobelets sales 3 jours maximum après la manifestation afin qu'ils soient lavés. Vous recevrez ensuite une facture éditée par la Communauté de Communes du Thouarsais en fonction du nombre de gobelets empruntés et rendus.

(Tarifs : 10 € la caisse de 250 gobelets de 30 cl ou de 15 cl / 15 € les deux caisses - 250 gobelets de 30 cl et 250 gobelets de 15 cl).

Prévention des déchets



Jardiner en lasagnes

La technique consiste à superposer des déchets du jardin pour obtenir une profusion de fleurs et de légumes !

- 1 Positionner sur le sol une couche de carton.
- 2 Par-dessus, alterner des couches de « brun » (feuilles mortes, vieux foin, brindilles broyées, paille, le tout trempé dans l'eau) et de « vert » (tonte de gazon, fumiers frais, résidus de cuisine).
- 3 Ajouter ensuite une dernière couche de compost bien mûr.
- 4 Patience quelques jours.
- 5 Planter mais pas de semis la première année !
- 6 La 2^{ème} année, les différentes couches ont été transformées par les petites bêtes du sol. Il est alors possible de planter et semer.



Compostage individuel

Détournez les biodéchets de votre poubelle ordures ménagères grâce au compostage ! Des composteurs en bois à **16 € le 300 l** ou **18 € le 600 l** vous sont vendus au Pôle Technique Sport Déchets Assainissement 46 Rue de la Diligence, **SAINTE-VERGE**. Pour en réserver un, remplissez un formulaire sur le site www.thouars-communaute.fr

Un bioseau et un guide de bonnes pratiques OFFERTS pour tout achat !

Tri des déchets



LE TRI + FACILE



BARQUETTE



ÉTUI



Un doute, référez-vous à la signalétique info tri consultable sur le packaging de votre produit, ou rendez-vous sur le site internet www.triercestdonner.fr/guide-du-tri N'oubliez pas, réduire ses déchets, réutiliser ses produits en fin de vie et les trier sont trois bonnes habitudes à adopter au quotidien !

Bouçhons en liège



Donnez une seconde vie à vos bouchons en liège en les déposant à Emmaüs Thouars - 19 Rue de la Mairie **SAINTE-RADEGONDE**. Ils seront broyés pour isoler le plancher d'un conteneur maritime, afin d'en faire un local d'accueil d'urgence... *Triez aussi pour la cause humanitaire.*

Composteurs partagés



La Communauté de Communes du Thouarsais et la mairie de Thouars installent des sites expérimentaux de composteurs partagés, ouverts à tous, afin de permettre aux habitants de réduire leurs ordures ménagères tout en créant du compost qui pourra être valorisé par les usagers ou les habitants du territoire.

Ces sites devraient être positionnés rue du Guesclin, place du 4 Août, rue Jules Renard et allée Marcellin Berthelot.

Samedi 15 avril

MARCHÉ ARTISANS EN HERBE

THOUARS

40 producteurs et artisans seront présents à l'Orangerie du Château afin de donner aux visiteurs des conseils de jardinage et proposer des animations pour tous les âges.

Plus d'info : terraboranica-thouars.fr



Dimanche 16 avril

LES GRAVIERS ROSES

THOUARS

A l'occasion du premier brevet gravel des Deux-Sèvres organisé par le Vélo Club Thouarsais, partez à la découverte de la vallée du Thouet et du patrimoine du Thouarsais.

Départ à 7h30 de Sothoferm,
ZI de la Croix d'Ingand, à Thouars

Contacts : **06 71 90 22 55 / 07 84 00 99 39**



Dimanche 16 avril

VIDE GRENIER

COULONGES-THOUARSAIS

Organisé par Comité des fêtes et du palet



Samedi 29 avril

FESTITAF

THOUARS

Ce nouveau festival réunira musiciens, peintres, photographes, à l'Orangerie du Château de 16h à 2h. 7 groupes de musiciens se relayeront, dont Mellismell et Vicious Stell avec Cyril Maguy. Un mur d'expression sera installé sur le site.



Samedi 29 & Dimanche 30 avril

LES FURIEUX DE LA MOB

MARNES

L'association Les furieux de la mob organise un rassemblement de mobylettes anciennes (**mbk, 103, solex...**) sur le terrain du Pigeonnier. Balade le samedi (départ 10h), soirée ambiance avec DJ et repas poulet à la broche le soir. Le dimanche, exposition des mobs et divers concours. Tombola avec en 1^{er} lot une mob à gagner.

Renseignements au **06 51 02 99 49**
ou site facebook [@lesfurieuxdelamob](https://www.facebook.com/lesfurieuxdelamob)



Dimanche 7 mai

42^{ÈME} SALON MINÉRAUX & FOSSILES

THOUARS

Une vingtaine d'exposants seront présents à l'Orangerie du Château pour vous permettre de découvrir et d'admirer minéraux, cristaux et fossiles. Ce salon sera l'occasion de vendre et d'échanger des minéraux et fossiles.

Ouvert de 9h à 18h



Samedi 13 & Dimanche 14 mai

SALON DE L'HABITAT

THOUARS

Venez rencontrer les professionnels sur les thèmes de l'achat, de la construction et de la rénovation d'une résidence, de l'ameublement et de la décoration, de l'aménagement extérieur, et des énergies renouvelables à l'Orangerie du Château.



Dimanche 14 mai

ORCHESTRE DÉMOS - GRATUIT

SAINTE-VERGE

Concert de l'Orchestre Démon Thouarsais et de l'Orchestre Symphonique des Jeunes Thouarsais

Complexe sportif de Sainte-Verge

à 15h30 et à 17h30

Réservation à la Maison du Thouarsais à partir du mardi 25 avril

(dans la limite des places disponibles)



Vendredi 9 juin

SPECTACLES DE RUE

LOUZY

A 20h30, la Compagnie du deuxième présentera le spectacle "Animaniversaire", suivi à 22h d'une performance visuelle par LuminEscence.

Salle Hespérida **05 49 66 20 16**



Samedi 24 & Dimanche 25 juin

RANDO RAID VTTTHOUET

LOUZY

La nouvelle édition de la VTTthouet, rando raid VTT le long du Thouet, offre plusieurs possibilités de parcours : de 50km à 160km sur 1 ou 2 jours. Ouvert à tous, à partir de 16 ans. Possibilité de bivouaquer et de dîner sur place le samedi soir, avec animations gratuites.

Contact : [page facebook VTTthouet](https://www.facebook.com/vttthouet)



Samedi 1^{er} juillet

CHARIO TROPHY

THOUARS

Après le succès des tracteurs-tondeuses, le Club des entreprises thouarsaises innove avec une épreuve inédite de voitures à pédales qui parcourront les rues du centre-ville. Des défis complémentaires seront proposés Place Lavault, au lycée Saint Charles et au Stade municipal. La remise des prix aura lieu à 18h. La journée se terminera de 20h à 1h par un concert dans la cour du château avec **Marcel et son orchestre**, suivi de **Bootleggers United** et de 2 DJ, dont **DJ Zebra**.

